



CARREFOUR DES RURALITÉS

Plongée au cœur de nos campagnes

En Wallonie, les zones rurales représentent 80% du territoire wallon et 40% de la population. Culture, santé, énergie, biodiversité, innovation, gouvernance, les préoccupations des territoires ruraux sont très diverses. Mais l'agriculture reste un point d'attention particulier pour les acteurs du monde rural. Il est important d'en avoir conscience.

L. Servais, awé asbl

LA RURALITÉ ACTRICE DES DÉFIS SOCIÉTAUX



L'ensemble des acteurs du monde rural, mais aussi le grand public ont été conviés au Carrefour des Ruralités organisé par le Réseau wallon de Développement Rural à la Ferme de Mehaignoul (Meux). Ce sujet revient sur deux exposés plus spécifiques au monde agricole.

La conférence européenne sur la ruralité (Cork 2) organisée par la Commission européenne a donné lieu à une réflexion politique et citoyenne sur les challenges actuels et à venir du secteur agricole et de la ruralité. En tant qu'éleveurs vous vous sentez logiquement davantage concernés par le premier point. Mais en tant que ruraux, vous l'êtes aussi par toutes les politiques menées dans nos campagnes.



Le débat organisé à l'occasion du Carrefour des Ruralités a été animé par la Marie-France Godart (Université Libre de Bruxelles - Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire IGEAT) et François Collart

Dutilleul (Université de Nantes et Institut National de Recherche Agronomique), deux spécialistes de la ruralité. Voici quelques points forts mis en avant lors de cet échange.

On résume parfois les zones rurales au fait qu'il ne s'agit pas de villes. Mais qu'est une ville, ou encore quelle est la limite exacte entre la ville et la campagne ? Dans nos régions à forte densité de population, ces notions ne sont pas toujours claires.

Pour rester attractive, la ruralité doit subvenir aux besoins fondamentaux (logement, santé, enseignement, mobilité, emploi, alimentation). Mais les enjeux de la ruralité sont multiples et variables selon les régions. Quelles sont les ressources naturelles exploitées (la terre agricole, la forêt, le sous-sol, ...). Quel est la proximité avec la zone urbaine ? Quel est le pourcentage de néo-ruraux ?

Les politiques menées doivent être adaptées à la réalité de terrain. Il faut davantage associer les citoyens dans leur élaboration. Encore faut-il que ces derniers se mobilisent !

Les politiques menées dans les zones rurales sont souvent traitées au niveau des zones administratives (une commune, une province, une région,...). Il serait plus efficace de les aborder au niveau d'un bassin de vie. Il

faut décloisonner les politiques. Ainsi, beaucoup de personnes partagent leur vie entre leur village et la ville la plus proche. La complémentarité ville et campagne est importante.

La plupart des besoins fondamentaux sont non délocalisables. Ils ne sont pas repris dans le droit commercial international et font l'objet d'un soutien public. Ce n'est pas le cas de l'alimentation. Elle doit donc faire l'objet d'une attention particulière.

En ce qui concerne les produits locaux un challenge important consiste à mettre en place des filières. Manger local contribue aussi au développement rural. Manger est une façon de se reconnecter à la vie rurale. Il faut convaincre le consommateur de payer le prix d'un système de production plus durable. Le coût de l'impact écologique devrait être intégré dans le prix de tous les produits. Actuellement, il est facturé indirectement aux citoyens souvent sans réel lien avec son comportement d'achat.

Au niveau de l'agriculture, l'accès au foncier est très important. La terre agricole ne doit pas être systématiquement sacrifiée à d'autres projets économiques. Il faudrait mettre en place des mécanismes qui sécurisent davantage les agriculteurs. Le prix du terrain agricole devrait davantage intégrer sa fertilité, mais aussi son impact écologique (biodiversité, effet puits carbone) ou paysager.

Entreprises, tourisme, il est important de soutenir l'activité économique dans les campagnes et d'apporter une plus-value aux ressources naturelles. Mais cette activité doit aussi être respectueuse de l'environnement.

Il faut installer la modernité et stimuler l'innovation dans les campagnes. L'accès à internet et la publication d'informations sont très importants pour le développement socio-économique. La publication de statistiques fiables locales est un levier pour développer des politiques rurales efficaces et des projets d'entreprises.

Les règles commerciales devraient prendre davantage en compte la ruralité. Ainsi, le CETA prévoit que les marchés publics de plus de 200.000 euros soient accessibles aux entreprises canadiennes. Cela concerne par exemple les cantines scolaires.

Autre exemple, un règlement européen interdit, sauf exception, de référencer l'origine géographique d'un produit alimentaire. Ces règles sont faites pour stimuler le commerce, pas pour protéger la citoyenneté.

CORK 2 : UNE DÉCLARATION EN 10 POINTS

La Déclaration de Cork de 1996, a jeté les bases de la politique de développement rural européen. La seconde conférence européenne (Cork 2) organisée par la Commission européenne s'est de nouveau déroulée à Cork en Irlande en 2016. 300 décideurs politiques et acteurs du monde rural se sont interrogés sur les challenges actuels et à venir du secteur agricole et de la ruralité et sur les politiques à mener pour les relever.

Xavier Delmon, l'animateur du Réseau Wallon de Développement Rural a présenté les 10 priorités de Cork 2 :

- promouvoir la prospérité rurale ;
- renforcer les chaînes de valeur rurales ;
- investir dans la viabilité et la vitalité rurales ;
- préserver le milieu rural ;
- gérer les ressources naturelles ;
- encourager l'action pour le climat ;
- stimuler les connaissances et l'innovation ;
- renforcer la gouvernance rurale ;
- améliorer les résultats et la simplification des politiques ;
- améliorer la performance et la responsabilisation.



MAIS AVEC QUELS MOYENS ?

La nouvelle programmation de la PAC sera impactée par le Brexit. Le Brexit va se traduire par une baisse non négligeable du budget agricole et par une modification de sa répartition entre états. Les pays membres ne semblent pas enclins à revoir leur contribution à la hausse pour maintenir le budget actuel.

Le Brexit aura aussi un impact important sur le Fonds de cohésion européen qui aide les États membres dont le revenu national brut (RNB) est inférieur à 90 % de la moyenne communautaire. Pour 2014-2020, le montant total alloué à la Belgique pour financer la politique de cohésion avoisine les 2,28 milliards d'euros dont 1,039 milliards pour les provinces du Hainaut, de Namur, du Luxembourg et de Liège. Dans les scénarios actuellement sur la table, la commission européenne ne prévoit de compensation. Pour la Wallonie, si l'on inclut la quota part régionale, cela représente une perte de l'ordre d'un milliard d'euros.

ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME WALLON DE DÉVELOPPEMENT RURAL 2014-2020 DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Le budget total du PwDR pour la période 2014 – 2020 est de 654.454.829 € dont 264.031.878 € de concours du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Les aides plus spécifiques au secteur agricole sont les suivantes :

Aides à l'investissement dans les exploitations, en ce compris pour la diversification :

Budget attribué du 1^{er} octobre 2015 au 30 juin 2017, plus de 2.200 demandes : 61.000.000 € (sur un budget total de 137.050.000 €).

Aide à l'installation des jeunes agriculteurs :

Budget attribué du 01 octobre 2015 au 30 juin 2017 pour plus de 300 demandes d'aide à l'installation : 21.400.000 € (sur un budget total de 40.000.000 €).

Mesures dites "surfaciques" :

- Indemnités pour les zones à contraintes naturelles : budget de 58.000.000 €.
- Indemnités Natura 2000 : budget de 39.125.000 €.
- Méthodes agroenvironnementales et climatiques (MAEC) : budget de 147.500.000 €
- Agriculture biologique: 100.000.000 €.

Pour l'ensemble de ces mesures, 38 % du budget a déjà été utilisé.

Il faut y ajouter des mesures comme des mesures qui peuvent aussi concerner le monde agricole comme les Groupes d'Action Locale (GAL) ou l'agriculture sociale.

Pour plus d'infos : www.reseau-pwdr.be.

Un bétail en bonne santé, pour une productivité élevée, ça commence par une alimentation saine et équilibrée !



- Les STRAUTMANN Verti-Mix offrent des cadences élevées.
- Leurs vis étagées Vario² préservent la structure et l'homogénéité de la ration.
- Leurs couteaux-sabres réglables vous laissent maîtres de la recette.



 **strautmann**

Mélangeuses -
Technique d'affouragement



Vers de nouveaux horizons avec
DistriTECH
www.distitech.be
Tel: 04 377 35 45
JOSKIN